

Saint-Blimont



DANS CETTE MAISON
FUT FONDE EN MARS 1943
PAR
CHARLES GAILLARD
UN GROUPE DE RESISTANCE
F.T.P.F. DU VIMEU

Bulletin municipal



N°33 - 2ème semestre 2024

Département de la Somme

Publicité : BRUNEL

Dépôt légal : 2^e semestre 2024

Directeur de la publication :
José Marque

Rédacteur de la publication :
Adrien PRUVOT

Fête de la libération
2024

IC4 Imprimerie de la Bresle
80220 - Gamaches
Tél. : 03 22 30 00 97 - lionel@ic4.fr
www.ic4.fr



Commune de
SAINT-BLIMONT

Mairie, 2 rue de l'église
80960 SAINT-BLIMONT
Tél. 03 22 30 24 08

mairie@saint-blimont.fr
mairiedesaintblimont.com

SOMMAIRE

Le mot du Maire..... p 1

Vie locale..... p 2-8

Vie pratique..... p 9-15

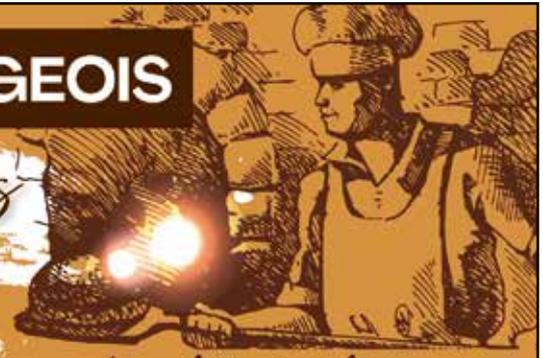
Vie associative et services..... p 17-21

Boulangerie-Pâtisserie BOURGEOIS

1^{er} PRIX au concours
du meilleur
Gâteau Battu 2023

Maison Bourgeois

Sandwiches
toute la journée
Snacking



L'art du fait maison

33, rue Henri Barbusse - 80130 Escarbotin - 03 22 30 20 45



**SARL
GARAGE BONHOMME**

*Réparations toutes marques
et véhicules sans permis*

Entretien - Carrosserie
Peinture
Réparation pare-brise
Carburant - Carte GR



Nouvelle
E508

Location voiture Peugeot Rent

Ouverture du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

STATION DE LAVAGE 24/24 - 7j/7

STATION ESSENCE 24/24 - 7j/7

27, rue de l'Église (centre du village) - ST-BLIMONT

Tél. 03 22 30 24 11 - FAX 03 22 60 44 86

bonhomme.guillaume@orange.fr



**Terminus
En Baie**

3 hébergements 3 expériences différentes



A dix minutes de la Baie de Somme, ancienne ferme restaurée dans un petit hameau très calme pour des vacances tranquilles à la campagne.

3 hébergements pour 3 expériences différentes



www.terminusenbaie.com

59, Grande Rue - Offeu
80960 SAINT-BLIMONT - 07 68 74 98 02

Chères Saint-Blimontoises, Chers Saint-Blimontois,

Après un été marqué par les caprices de la météo et les émotions des Jeux Olympiques à Paris et en Province, nous voilà sur la gestion du dernier trimestre et bientôt les festivités de fin d'année à préparer.

Le 1er septembre dernier, nous avons célébré ensemble, le 80ème anniversaire de la Libération de SAINT BLIMONT. Ce moment de commémoration nous a permis de rendre hommage à ceux qui ont œuvré pour notre liberté et de transmettre ce précieux héritage aux jeunes générations. Nous avons choisi de commencer cette journée de commémoration par un hommage appuyé à une institution : la Résistance. Un rassemblement devant la maison située rue du 8 mai ou fut fondé en mars 1943 par Charles Gaillard un groupe de résistance, le FTPF (francs- tireurs et partisans Français) du Vimeu.

Ce même jour, nous avons honoré nos libérateurs, les soldats canadiens en plantant, à leur mémoire, un Erable rouge, ses feuilles d'un vert pâle en été deviendront rouges à l'automne, elles ressemblent à la feuille figurant sur le drapeau canadien, tout un symbole pour nous aujourd'hui, une reconnaissance pour nos libérateurs, 80 années après leurs actes héroïques.

Enfin cette journée de commémoration s'est terminée par un rassemblement devant notre arbre de la paix pour un lâcher de ballons blancs porteurs d'un message de Paix et de Liberté.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de cet événement mais aussi toutes celles et ceux qui ont rythmé notre été par des manifestations, rassemblant petits et grands dans une ambiance conviviale et festive.

Vous retrouverez une grande partie de ces manifestations dans ce nouveau bulletin Municipal.

Notre jeunesse a retrouvé le chemin des études, je souhaite à tous nos écoliers, collégiens et lycéens, ainsi qu'au corps enseignant une nouvelle année scolaire synonyme de réussite, de découvertes et d'épanouissement pour tous.

La fin de l'année devrait nous permettre de retrouver la salle de réunion complètement rénovée et sa cour refaite dans son intégralité. La fin d'année verra également le début des travaux à Elin-court, rue du château et nous enchaînerons début janvier 2025 avec la rue de l'enclos.

Ensemble, continuons de faire de notre commune un lieu de vie dynamique et solidaire.

Le Maire, José MARQUE

DANY DUFOSSÉ

Maçonnerie générale

Depuis
1984

Réhabilitation

(torchis, patrimoines anciens)

Agencement

ent.tnci@wanadoo.fr

45 rue Marius Briet - 80130 FRIVILLE **03 22 23 27 04**

Passiflore



59, rue Henri Barbusse

80130 Friville-Escarbotin

03 22 26 46 22

www.fleuriste-passiflore.com

Suivez-nous sur



FINANCES

Vous trouverez ci-dessous les comptes administratifs 2023 de la commune, du camping et du CCAS ainsi que le détail des chapitres des budgets primitifs 2024.

Le budget d'investissement 2024 prévoit des projets investissements à hauteur de 1 025 906,00 €. Il sera en partie financé par des subventions pour un montant attendu de 588 373,00 € et un virement à la section de fonctionnement de 80 000,00 €.

Concernant le camping, le budget 2024 comprenait un budget d'investissement important (130 000,00 €), pour des travaux de mise aux normes du réseau électrique réalisés cet hiver.

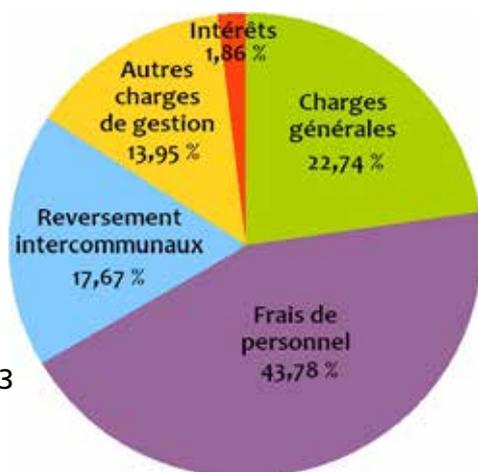
Ces budgets sont le reflet de notre détermination d'avancer et d'investir pour l'avenir de notre village, pour l'avenir de nos enfants, pour notre bien être à tous.

Le Maire reste bien entendu à votre disposition pour toutes informations ou précisions complémentaires.

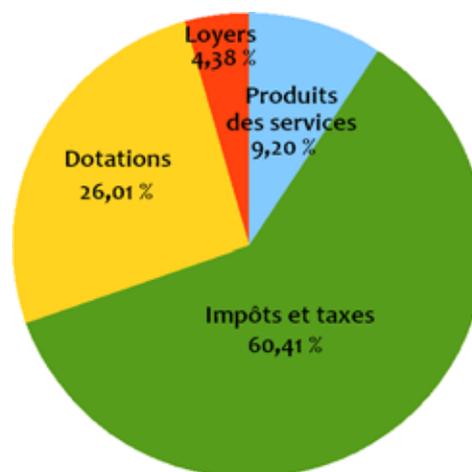
Compte administratif communal 2023

Le 3 avril 2024, le Conseil municipal a voté à l'unanimité pour le compte administratif communal 2023 comme suit :

Compte administratif communal 2023	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses réalisées	534 553,57 €	307 780,10 €
Recettes réalisées	586 963,72 €	421 381,14 €
Résultat dégagé	+ 52 410,45 €	+ 113 601,04 €
Excédent de l'exercice antérieur	+ 163 866,90 €	- 37 460,78 €
Résultat de clôture	+ 216 277,05 €	+ 76 140,26 €



Dépenses 2023



Recettes 2023

Compte administratif du camping 2023

Le 3 avril 2024, le Conseil municipal a voté à l'unanimité pour le compte administratif du camping 2023 comme suit :

Compte administratif du camping 2023	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses réalisées	53 749,64 €	7 548,35 €
Recettes réalisées	56 919,32 €	7 761,87 €
Résultat dégagé	+ 3 169,68 €	+ 213,52 €
Excédent de l'exercice antérieur	+ 14 709,68 €	+ 6 309,28 €
Résultat de clôture	+ 17 878,95 €	+ 6 522,80 €

Compte administratif du ccas 2023

Le 27 février 2024, le Conseil d'administration du C.C.A.S. a voté à l'unanimité son compte administratif comme suit :

Compte administratif du CCAS 2023	FONCTIONNEMENT
Dépenses réalisées	5 271,71 €
Recettes réalisées	11 932,32 €
Résultat dégagé	+ 6 660,62 €
Excédent de l'exercice antérieur	+ 2 926,75 €
Résultat de clôture	+ 9 587,37 €

Budget primitif 2024 de la commune

Le 3 avril 2024, le Conseil municipal a voté à l'unanimité pour le budget primitif 2024 de la commune, équilibré en dépenses et en recettes, à **874 898,70 €** pour la section de fonctionnement et à **1 025 906,00 €** pour la section d'investissement :

Section Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	201 877,27 €	Excédent antérieur reporté	216 277,05 €
Charge du personnel	295 500,00 €	Atténuation des charges	15 000,00 €
Atténuations de produits	150 000,00 €	Produits des services	58 500,00 €
Virement à la section investiss.	80 000,00 €	Fiscalité locale	361 505,00 €
Charges de gestion courante	72 000,00 €	Dotations et participations	139 299,00 €
Charges financières	10 728,78 €	Autres produits de gestion courante	25 700,00 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €	Produits financiers	5,00 €
Opérations d'ordre entre sections (dotation aux amortissements)	63 792,65 €	Opération d'ordre entre sections (travaux en régie)	50 112,65 €

Section Investissement

DEPENSES		RECETTES	
Solde d'exécution reporté	0,00 €	Virement de la section fonctionnement	156 140,26 €
Immobilisations corporelles	898 273,15 €	Subventions d'investissement	588 373,53 €
Remboursement emprunts	53 062,64 €	Dotations fonds divers réserves	17 600,00 €
Subvention d'équipement versées	24 458,00 €	Opération d'ordre entre sections	63 792,65 €
Opérations d'ordre entre sections	50 112,65 €		

État de la dette communale au 1er janvier 2024 : 426 438,32 €.

Budget primitif 2024 du camping

Le 3 avril 2024, le Conseil municipal a voté à l'unanimité pour le budget primitif 2024 du camping, équilibré en dépenses et en recettes, à **85 178,95 €** pour la section de fonctionnement et à **134 872,29 €** pour la section d'investissement :

Section Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	36 609,34 €	Excédent antérieur reporté	17 878,95 €
Charge du personnel	36 000,00 €	Locations	65 000,00 €
Charges financières	2 096,61 €	Autres produits gestion courante	300,00 €
Charges exceptionnelles	1 800,00 €		
Opérations d'ordre entre sections	8 173,00 €		
Autres charges de gestion courante	500,00 €		

Section Investissement

DEPENSES		RECETTES	
Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	Excédent antérieur reporté	6 522,80 €
Immobilisations corporelles	898 273,15 €	Opération d'ordre entre section	8 173,00 €
		Emprunt	100 000,00 €
		Opération d'ordre entre sections	63 792,65 €

État de la dette du camping au 1er janvier 2024 : 114 380,70 €.

BUDGET PRIMITIF 2024 DU CCAS

Le 27 février 2024, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2024 du CCAS, équilibré en dépenses et en recettes à **22 200 €** pour la section de fonctionnement.

Section Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	14 200,00 €	Excédent antérieur reporté	9 587,37 €
Charge du personnel	0,00 €	Produits des services	2 000,00 €
Autres charges de gestion courante	2 096,61 €	Dotations et participations	10 512,63 €
Charges exceptionnelles	1 800,00 €	Libéralités reçues	100,00 €

Clémence Coiffure

Coiffeuse à Domicile Mixte

Clémence Beauvain | Aux alentours
Coiffeuse Professionnelle | de Saint-Blimont

06 65 39 29 37

MENUISERIE LEFEVRE HAROLD

- Ébénisterie
- Meubles
- Agencement - Cuisines
- Menuiserie - Escaliers
- Parquets - Placards
- Salles de Bain
- Dressing
- Aménagement intérieur
- Décoration tous styles

03 22 60 98 50

**7, rue Alphonse Daudet
80230 VAUDRICOURT**

TRAVAUX & REALISATIONS

Travaux au Camping municipal

Sur notre camping, le réseau d'alimentation électrique était devenu insuffisant et non conforme aux normes en vigueur.

Nous avons, avant l'ouverture du camping, réalisé d'importants travaux de renouvellement du réseau d'alimentation électrique et du reprofilage des voies de circulation. Ces travaux nous permettent désormais d'avoir un comptage pour chaque emplacement et la puissance du nouveau réseau nous offre la possibilité d'y raccorder de nouveaux mobil-homes.



Le comptage individuel, nous permet également de maîtriser nos dépenses d'énergie, en relevant la consommation de chacun des utilisateurs et en refacturant les dépassements de consommation prévus dans les forfaits.

Le montant des travaux s'élève à **121 200.00 € HT**. Une aide financière d'un montant de **34 333.00 €**, nous a été accordée par le Conseil Départemental de la Somme ainsi qu'une participation de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme à hauteur de **4 135.00 €**.

Camping

La saison du Camping Municipal «Les Aillots» s'achève au 31 octobre 2024.

Cette saison est marquée par l'arrivée du nouveau gardien Fabien DEVISMES en charge de l'accueil et de l'entretien. Fabien a à cœur de dynamiser le camping en proposant de nouvelles animations et activités et se dévoue un maximum pour que chaque vacancier passe un séjour agréable dans un cadre bien entretenu.

De nombreux campeurs français et étrangers se sont installés pour quelques jours et ont été séduits par l'esprit familial et convivial de notre camping.



La saison 2024 a été particulièrement satisfaisante avec beaucoup de passages et nous avons pu constater que notre camping municipal attirait un public en quête de nature et de simplicité. Fabien notre nouveau gardien ne manque pas d'idées pour embellir les espaces verts durant cet hiver et accueillir les vacanciers de la saison prochaine dans un cadre agréable.

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

Bénévolat et participation à l'entretien du village

Depuis 2015, la commune n'utilise plus de produits phytopharmaceutiques pour respecter la santé de chacun et les lois Labbé. Cela transforme le travail des employés municipaux en protégeant leur santé également. Pour aider ceux-ci dans leur travail, quand il y a des périodes pluvieuses et très « poussantes », des bénévoles interviennent, au cimetière et dans différents lieux du village. Si vous souhaitez participer à cette action, joindre l'accueil de la mairie (Mme Daniel 0322.30.24.08) ou le Collectif Saint-Blimont (Mme Prunier 06.60.60.08.68). Vous pouvez également contribuer à cette action en entretenant le trottoir devant votre maison et en balayant le caniveau. Merci pour le bien vivre de tous.



Depuis 2018, un groupe de bénévoles se réunit pour entretenir le village. Ces actions se font en fonction des disponibilités des personnes et des besoins de la commune.

Exemples d'actions menées : entretien du verger communal, nettoyage des abords du camping, réorganisation du rond-point de la D2 et de la D106.

Si vous souhaitez participer à ces actions, renvoyez le coupon réponse ci-dessous à la mairie



Coupon à copier ou à découper et à apporter en mairie

M. ou Mme.....souhaite participer à l'entretien de la commune

mail ou adresse postale :

Distribution de terreau aux habitants

Chaque année, les déchets végétaux et les déchets de cantine, générés par la commune, sont compostés derrière la cuve-gaz, rue du cimetière.

Cette distribution aura lieu les samedis 18 et 25 janvier 2025, de 9h à 11h, derrière la cuve gaz (rue du cimetière).

Penser à apporter des sacs solides pour transporter ce terreau.



Concours des villes et villages fleuris (VVF)

Le passage du jury des VVF aura lieu en août 2025.

Si vous souhaitez vous y préparer et fleurir le devant de votre maison, la mairie vous propose des graines et des vivaces. Nous vous invitons à vous adresser à la responsable du cadre de vie à la commune par l'intermédiaire du secrétariat, qui vous aidera dans ce sens.

Jardins communaux

Depuis 2024, de nouveaux jardins communaux sont mis à disposition des habitants de Saint-Blimont. Ceux-ci sont situés au 51 bis rue de l'église, ils sont loués à l'année au tarif de 0,10 euro/m².

(soit par exemple 5 euros pour 50 m² par an). Vous pouvez choisir la taille de votre jardin en fonction de vos besoins et envies !

Si vous souhaitez une parcelle de jardin communal, renvoyez le coupon réponse ci-dessous à la mairie.



Coupon à copier ou à découper et à apporter en mairie

M. ou Mme souhaite louer un jardin communal pour 2025

mail ou adresse postale :

.....

EVENEMENTS & ANIMATIONS

Journée internationale des droits des Femmes

Cette année, nous avons voulu mettre à l'honneur une Femme investie dans la vie associative et sportive de St Blimont au sein de l'Amicale des anciens élèves (AAE) dont elle est secrétaire depuis de nombreuses années.

Merci à toi Annick pour ton investissement.

Repas des Aînés

Le 10 mars dernier a eu lieu le traditionnel repas des Aînés offert par la municipalité. Chaque année, c'est un plaisir de retrouver nos aînés dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Encore cette année, le spectacle animé par Olivier et ses danseuses en a mis plein les yeux à nos convives. Notre fidèle traiteur, Flavien HENOCQUE, encore une fois nous a servi un repas gastronomique. Une rose a été offerte aux dames et cette journée s'est clôturée par la soupe à l'oignon.



Fête d'Offeu

Cette année ce 12 mai, nous avons pu nous retrouver à la place habituelle à Offeu, les travaux de voirie étant terminés. En matinée, le brevet cyclo et la marche organisés par l'AAE ont été suivis de l'apéritif-concert de l'Harmonie municipale. Cette journée a été une réussite tant par le beau temps et le nombre de participants.



Fête d'Elincourt

Le château a ouvert son parc pour célébrer la fête du hameau, pour qui nous tenons à remercier la famille VANDENBUSCHE. En matinée, ont eu lieu le brevet cyclo et marche de l'AAE. Nous avons pu apprécier le concert de l'Harmonie Municipale ; celui-ci s'est clôturé avec le pot de l'amitié.



Inauguration des puits

Le samedi 16 mars, au matin, sous un soleil radieux, une trentaine de personnes s'est réunie pour l'inauguration des puits communaux concrétisée par une « marche des puits ». Ce parcours de quelques kilomètres nous a permis de faire de l'histoire locale avec la section patrimoine de l'Amicale des anciens Élèves, représentée par plusieurs de ses membres.



A l'issue de cette promenade, une exposition préparée par la section patrimoine attendait les marcheurs à la salle Francis-Dupont. Les artisans des travaux, tous présents à la cérémonie, ont été applaudis par l'assistance, consciente de la qualité des travaux.



Merci à eux et aux institutions qui ont subventionné cette restauration : le département, la région, le parc naturel régional et, bien sûr, la commune

Fête nationale



Feu d'artifice du 14 juillet 2024

Une Saint-Blimontoise à l'honneur

Ce mardi 17 septembre, Lucienne FORESTIER-GAILLARD, ancienne résistante de Saint-Blimont, a été décorée de la Légion d'honneur par Stéphane HAUSSOULIER, président du Conseil départemental de la Somme, en compagnie de sa famille, de représentants du monde patriotique et enseignant ainsi que de plusieurs élus de Saint-Blimont.

Fille de Charles et Françoise GAILLARD qui ont formé en mars 1943 un groupe de résistance dans leur demeure (dans l'actuelle rue du 8 mai 1945), Lucienne s'est engagée très jeune dans le combat contre le nazisme. A l'âge de 12 ans, elle devient agent de liaison avec pour mission d'informer les différents groupes de résistants dispersés dans le Vimeu puis l'accompagnement d'aviateurs alliés abattus dans la région, en se faisant passer pour leur fiancée afin de les confier à un réseau de rapatriement vers l'Angleterre.

Avec sa petite sœur, elle évite de peu d'être arrêtée par la Gestapo, venue chercher leurs parents en juin 1944, grâce à l'hospitalité des riverains d'Offeu. Elle les retrouvera en septembre au moment de la Libération, grâce à une mission de sauvetage menée par les résistants du Vimeu sur la prison d'Abbeville.

En 1988, elle crée l'Association nationale des combattants de la Résistance (ANACR) dans la Somme et dans notre commune. Elle travailla depuis pour le devoir de mémoire auprès de la jeunesse dans les écoles, collèges et lycées afin de ne pas oublier le sens du combat de la Résistance contre la barbarie nazie et ses conséquences.



VIE SCOLAIRE

Chasse aux œufs

Tradition qui a commencé il y a deux ans, le Château des lumières à Offeu a ouvert ses portes pour proposer une chasse aux œufs aux enfants des écoles en partenariat avec la municipalité. Profitant du parc et du temps clément, cette initiative fut une belle réussite se clôturant autour d'un goûter offert par nos hôtes.



Rencontre cyclo USEP

Notre commune a accueilli ce dimanche 2 juin, la rencontre cyclo de l'USEP qui a réuni 10 écoles du Vimeu soit 600 enfants, enseignants et parents d'élèves. Après avoir parcouru entre 15 et 20 km à vélo pour certains, un rassemblement s'est opéré au stade municipal en présence du sénateur Rémi CARDON et du président départemental de l'USEP suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité. La journée s'est poursuivie avec un pique-nique puis des activités proposées sur place ou dans le village.



Kermesse

L'équipe enseignante et les parents d'élèves ont organisé, comme chaque année, la traditionnelle Kermesse des écoles ce dimanche 19 mai, proposant jeux et tombola aux enfants au profit de la classe de neige prévue en février 2025.



Remise des prix et peinture du préau

L'année scolaire s'est clôturée avec la remise des prix aux enfants des écoles. Comme chaque année un bon d'achat en librairie est offert par la municipalité aux élèves du CP au CM2 ainsi qu'une calculatrice pour les futurs 6e. Un livre est également offert à chacun par la coopérative scolaire.

Cette cérémonie fut l'occasion d'inaugurer le préau de l'école maternelle qui a été repeint dans le cadre d'un projet pédagogique avec les maternelles. Puis la journée s'est terminée par une représentation de l'orchestre des élèves de l'Atelier musical qui ont commencé l'apprentissage de la musique en octobre dernier.



ACTIONS CULTURELLES

Atelier musical du Conservatoire

Depuis octobre 2023, des cours de musique sont dispensés chaque semaine à la salle de musique au 2e étage de la Mairie, par des professeurs du Conservatoire de la Baie de Somme, proposant l'apprentissage des instruments à vent. En parallèle des cours, un orchestre des élèves a vu le jour permettant également l'apprentissage de la musique d'ensemble, l'esprit de groupe et l'expérience de la scène. L'objectif a été atteint puisque deux concerts ont été présentés en fin d'année scolaire : en première partie de la Fête de la Musique, avant de rejoindre l'Harmonie municipale pour un morceau final en commun puis devant leurs camarades d'école à l'occasion de la remise des prix.

Ce service culturel a été renouvelé pour cette rentrée 2024. Toutefois la classe des bois (flûte, clarinette et saxophone) est déjà au complet !



Saison culturelle

Durant ce premier semestre 2024, Saint-Blimont est devenu une scène décentralisée du Conservatoire de la Baie de Somme. Grâce à notre partenariat, plusieurs événements culturels et musicaux ont été proposés dans notre commune :

- Un concert trombone et piano le samedi 24 février à la salle Francis Dupont interprété par le jeune tromboniste vénézuélien Jorge GUERRA TORRES et la pianiste Jade SCATENA. Tous deux issus de l'Institut supérieur d'enseignement de la musique d'Aix-en-Provence, ils nous ont partagé un programme de grande qualité allant de Maurice Ravel à Edith Piaf. Ces deux musiciens ont par ailleurs fait une démonstration la veille devant les enfants de l'école élémentaire avant de participer à la répétition de notre Harmonie municipale.
- Le Brass band de la Côte picarde dirigé par Philippe LOTTIN composé uniquement de cuivres et de percussions, a proposé un programme dynamique qui a fait vibrer les murs de notre église le samedi 9 mars.
- Enfin, l'ensemble de cuivres de la Haute-école de musique de Vaud-Valais-Fribourg (Suisse) dirigé par le tromboniste international Jacques MAUGER, a présenté son programme dédié aux Jeux Olympiques ce 14 juillet après-midi dans l'église.

Un concert de musiques latino-américaines a également eu lieu dans une ambiance cabaret ce jeudi 22 août dans le cadre du festival « Festi'Somme » organisé par l'Orchestretto, un ensemble de jeunes musiciens professionnels basé à Lille qui se produit chaque année en Baie de Somme.



Assistance sociale

Les permanences de l'assistante sociale n'ont plus lieu en notre mairie, mais vous pouvez contacter la maison départementale des solidarités et de l'insertion – 1 bis rue Frédéric Chopin – 80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN – tél : 03.60.03.42.00 (ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30).

Etat civil - 1^{er} semestre 2024

NAISSANCES - Bienvenue à :

DELOUBRIERE Alba	13/02/2024	RANG-DU-FLIERS
DUBOIS Hugo	04/09/2024	ABBEVILLE
DUVAL Léopold	27/09/2024	ABBEVILLE

MARIAGES Toutes nos félicitations à :

21 septembre PARIS Romain et BARBET Samantha

DECES - Une pensée pour :

Mme MATON Marie Veuve NAVEZ	décédée le 06 janvier 2024 à St Valery
Mme DELACOURT Bérangère veuve BEAURAIN	décédée le 15 janvier 2023 à Abbeville
M. BEAUDELAIN Alain	décédé le 28 février 2024 à St-Blimont
M. BOUBERT Gaëtan	décédé le 08 mars 2024 à St-Blimont
Mme BLANGEZ Marcelle	décédée le 19 mars 2024 à St-Blimont
M. DESENCLOS Serge	décédé le 23 mars 2024 à Abbeville
M. COULON Gérardy	décédé le 23 mai 2024 à Abbeville
M. ROBIN Daniel	décédé le 05 mai 2024 à Abbeville
M. CAVELIER Louis	décédé le 12 mai 2024 à Abbeville
M. MOREAU Dany	décédé le 14 mai 2024 à Carcassonne

Rappel : La mairie ne reçoit pas toujours les avis de naissance des parents « non mariés » ; ainsi, les parents ayant eu un enfant dans l'année, sont invités à passer en mairie avec leur livret de famille.

Nouveaux habitants

Dans leur intérêt, les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter au secrétariat de mairie avec leur livret de famille. Ils se verront ainsi remettre le dernier bulletin municipal et les informations d'usage. Les élus et le secrétariat de mairie se tiennent à leur disposition tant aux heures de permanence qu'aux heures d'ouverture de la mairie.

Etat-Civil : Reconnaissance anticipée

Pour faciliter leurs démarches administratives, les futurs parents non mariés ont la possibilité de reconnaître l'enfant avant la naissance.

Pour cela, il leur est conseillé de prendre contact avec le secrétariat de mairie (si possible avant le 8e mois de grossesse), afin de convenir d'un rendez-vous pour recevoir la reconnaissance dans les meilleures conditions d'accueil.

Demande de carte nationale d'identité et de passeport

Dorénavant, les demandes s'établissent en mairie de Saint Valéry sur Somme ou Friville-Escarbotin (mairies les plus proches de notre commune équipée d'un dispositif de recueil)

* Il faut prendre rendez-vous avec la mairie de St Valéry au 03.22.60.82.16
ou Friville au 03.22.60.36.60 et venir en cette mairie avec :

* soit avec un dossier de pré-demande que vous pouvez constituer sur le site ants.gouv.fr

OU

* soit avec un formulaire CERFA n° 12100.02 pour les personnes majeures ou n° 12101.02 pour les personnes mineures que vous devez aller chercher en la mairie de votre domicile.

* 1 photo d'identité aux normes : pas de lunettes, ni boucles d'oreilles, oreilles et front dégagés

* l'original de la carte nationale d'identité du demandeur (CNI)

* une copie intégrale d'acte de naissance datant de moins de 3 mois (mairie de naissance) si vous n'êtes pas en possession d'une carte d'identité en cours de validité

* un justificatif de domicile (facture, quittance de loyer, impôts) datant de moins de 3 mois

* les originaux des cartes nationales d'identité des 2 parents pour les mineurs

* si c'est un renouvellement de passeport, se munir de l'ancien passeport

* si le précédent passeport ou la précédente CNI sont perdus ou volés :

- En cas de perte : se munir de la déclaration de perte à établir à la mairie du domicile

- En cas de vol : se munir de la déclaration de vol à établir en gendarmerie ou au commissariat de police.

* de timbres fiscaux (timbres fiscaux dématérialisés qu'il est possible d'acquérir sur le site : timbres.impots.gouv.fr) :

- pour un passeport : 86 € pour un adulte, 42 € pour un mineur de plus de 15 ans, 17 € pour un mineur de moins de 15 ans

- pour une CNI uniquement si la précédente est perdue ou volée : 25 €

RAPPEL : La carte nationale d'identité pour les personnes majeures est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures,

- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Inutile de vous déplacer en mairie si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Remerciements opération brioches -A-D-A-P-E-1-80

« Les Papillon Blancs »

L'opération « brioches » organisée par l' A.D.A.P.E.I, du 16 octobre dernier, a permis de collecter la somme de 2 200 € brut, soit un net (brioches déduites) de 1 746 €. Nous tenons à remercier les généreux donateurs et collecteurs, sans qui cette collecte ne pourrait avoir lieu. Rappelons que cette opération va pouvoir aider à développer de nouveaux projets pour améliorer le quotidien des personnes handicapées mentales.

Pour cela, il leur est conseillé de prendre contact avec le secrétariat de mairie (si possible avant le 8e mois de grossesse), afin de convenir d'un rendez-vous pour recevoir la reconnaissance dans les meilleures conditions d'accueil.

Encore merci à tous, pour nos « enfants différents ».

Madame Christiane LEJEUNE

Conseil des prud'hommes

Le Conseil de prud'hommes d'Abbeville se situe au Palais de Justice, 79 rue du Maréchal Foch – 80100 ABBEVILLE
Téléphone : 03.22.25.37.31 - Télécopie : 03.22.25.37.55

Quelques rappels de réglementation

Rappel des mesures générales de projection d'eaux usées sur la chaussée : article 99.3 : Projection d'eaux usées sur la voie publique : Toute projection d'eaux usées, ménagères ou autres est interdite sur les voies publiques, notamment au pied des arbres.

Stationnement rue des écoles : Nous vous rappelons l'arrêté municipal du 9 septembre 2002 concernant le stationnement rue des écoles.

Article 1er : Les véhicules peuvent être placés en « enfourchement » sur le trottoir rue des écoles (côté des n° impairs) à partir de 18 H 00 chaque jour ouvrable et toute la journée le dimanche et jour férié, à condition de laisser un passage libre pour les piétons de 70 cm environ.

Article 2 : Il n'est apporté aucune modification au stationnement unilatéral.

Article 11 de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de la Somme du 20/05/2005. Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que

- du lundi au vendredi, de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30, - les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00,
- les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00.

Arrêté concernant l'entretien des trottoirs par temps de neige et de gel : Un arrêté municipal daté du 12 novembre 2009 stipule que par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes (1 m de largeur) jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres, de la sciure de bois ou du sel devant leur habitation.

Par temps de gel, il est interdit de laver les voitures et trottoirs ou d'y répandre de l'eau.

Elagage des haies : L'article 673 du Code Civil, application du Code des Communes et du Code Rural, prévoit l'obligation d'élagage des haies et des arbres, à la diligence des riverains du domaine public.

Coupe des chardons : Il est rappelé que les chardons doivent être coupés chaque année avant le 14 juillet.

Dépôts sauvages – Amendes :

1- L'article 2 de la Loi du 15 Juillet 1975 interdit tout dépôt sauvage de quelque nature que ce soit.

2 - Les articles R. 632-1, R. 635-8 et R. 644-2 du nouveau Code Pénal prévoient des amendes pour les contraventions de 2ème, 4ème et 5ème classe «sur le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation».

3 - Le Maire, en tant que 1er Magistrat de la Commune, peut dresser un procès-verbal et infliger une amende. Il peut également pénétrer sur un terrain privé, même clôturé (Décision Ministérielle - N° 40910 du 02 Septembre 1996).

4 - Le contenu des sacs déposés peut donner des indices pour retrouver les contrevenants.

5 - Si le dépôt est effectué à l'aide d'un véhicule, le montant de l'amende est de 1 500 € à 3 000 € (5ème classe) en cas de récidive. De plus, le véhicule ayant servi ou qui était destiné, à commettre l'infraction peut être confisqué (Article 635-8 du Code Pénal).

6 - Il est rappelé que le montant des amendes peut aller de 150 € à 7 600 € selon le délit.

En cas d'atteinte aux biens publics (tels que les graffitis - Article 322-1 et suivants du nouveau Code Pénal), un emprisonnement de 8 jours à 3 mois peut être requis.

7 - Que faire dans le cas d'un dépôt sauvage ?

Merci de contacter la Mairie dès que vous constatez cet état de fait.

Pour éviter d'avoir recours à ces sanctions répressives, respectons les Lois, la Nature et nos Concitoyens.

Le comportement Eco-Citoyen est fait pour le bien et la santé de tous.

La santé contribue au bonheur, le respect de tous aussi.

Le Maire, José MARQUE

Permanences du conciliateur de justice

Pour toute demande d'informations pour vous aider à solutionner vos litiges, vous pouvez contacter M. Jean-Luc OLIVIER, conciliateur de justice au Tribunal d'Abbeville et ordonné par la cour d'appel d'Amiens, qui vous aiguillera sur la marche à suivre. Vous pouvez le contacter au 06 17 37 93 12

Vie pratique

Le cadastre

Consulter le cadastre, via internet, est accessible à tous, avec cette adresse.
<http://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

Assistants maternelles de la commune

Evelyne BELLEGUEILLE	2 rue d'Avergne	03 22 30 57 09
Bérangère DELAVALLE	43 rue des vérolles	06 11 25 22 80
Virginie GARDIN	9 rue de l'Eglise	03 22 26 80 35
Carole MARTEL	29 Grande Rue - Offeu	03 22 60 66 32
Harmonie MAISON	30 rue de l'Eglise	06 63 11 98 52

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Maison départementale des Solidarités et de l'Insertion – 1bis rue Frédéric Chopin – 80130 Friville-Escarbotin - Mme Sylvie NORTIER - Tél. 03.60.03.41.02

Pact Adrim

L'agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et la Région Hauts-de-France ont développé un réseau de conseillers info énergie, dont la mission est de sensibiliser les particuliers au développement durable et aux économies d'énergie, de leur délivrer un conseil objectif et neutre dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des techniques de constructions et des aides financières afférentes.

Vous souhaitez donc réaliser des économies d'énergie et vous voulez utiliser des énergies renouvelables, voici les nouvelles coordonnées de deux agences :

SOLIHA BOVES : 7 rue de l'île mystérieuse - 80440 BOVES – 08.90.10.92.55

AGENCE PICARDIE MARITIME : Garôpole place de la gare - 80100 ABBEVILLE – 09.70.20.14.13

Le journal du RAM

(relais assistants maternels de la communauté d'agglomération de la Baie de Somme)

Ce journal est destiné aux assistants maternels apportant des informations éducatives. Des animations et réunions peuvent être également organisées sur le territoire de la communauté avec un calendrier de ces animations et réunions (consultation sur site www.petite-enfance-baiedesomme.fr). Des permanences sur rendez-vous et téléphoniques sont mises en place également.



Maçonnerie
Plâtrerie
Isolation
Carrelage

ZA du Vimeu Industriel Avenue de la Baie de Somme
80210 FEUQUIERES EN VIMEU

Tél : 06 / 72 / 34 / 21 / 14





Access Control Solutions and Services



Deny Security
Route de Saint-Valery CS60001
80960 Saint-Blumont - France

T : 03 22 30 26 01
contact@deny-security.com

www.deny-security.com

Ramassage des ordures ménagères (OM) et sacs bleus : ATTENTION CHANGEMENT

La CABS vous rappelle également de déposer vos sacs ordures ménagères et sacs bleus au plus tôt la veille de la collecte, après 20 h. Elle assure ces services aux conditions suivantes :

LES ORDURES MENAGERES

- les **MARDIS** : Attention pas de ramassage : le mardi 12 novembre mais ramassage le mercredi 13 novembre.

Rappel : Que mettre dans ces sacs transparents ? Tous les déchets non recyclables. Il s'agit notamment des restes de repas, vaisselle cassée porcelaine, couches culottes.

En cas d'erreur de tri, un autocollant sera apposé sur le sac transparent expliquant le motif de refus de collecte. Vous pourrez présenter votre sac à la collecte avec l'autocollant de refus de collecte, lors du prochain ramassage. Il sera collecté si les erreurs ont été corrigées.

LES « SACS BLEUS » :

- les **VENDREDIS** : Attention pas de ramassage le vendredi 1er novembre mais ramassage le samedi 2 novembre.

Rappel : Sont concernés les emballages recyclables suivants : boîtes acier et alu, aérosols et briques de boisson, bouteilles et bidons plastiques, des barquettes de viennoiseries, pots de yaourt, barquettes en polystyrène, gobelets, pots de crème, boîtes à pizza, journaux, magazines et publicités, cartons et cartonnettes, film plastique entourant les revues, boîtes et sacs de restauration rapide, boîte à œufs plastique et polystyrène.

Rappel : 1) La mise à disposition des sacs bleus et des sacs blancs s'effectue en la salle d'accueil de la mairie aux heures d'ouverture de celle-ci ou au bureau de la CABS de st-Valéry.

**Seules les personnes à mobilité réduite peuvent téléphoner en mairie au 03.22.30.24.08
pour demander la livraison à domicile de leurs sacs.**

2) Il n'est désormais possible de ne prendre qu'un rouleau de sacs bleus et un rouleau de chaque contenance pour les ordures ménagères, lors de votre passage.

Déchetteries de la CABS

Une information complète sur l'utilisation des déchetteries de la CABS vous est parvenue directement. Vous retrouvez par ailleurs ces informations, ainsi que toutes les autres (ordures ménagères, encombrants, ferrailles) sur le « Calendrier de la CABS », distribué chez vous.

Pour toute demande, merci de vous adresser à la CABS, en vous rendant dans leurs locaux, ou par téléphone au 03 22 60 09 99, ou par messagerie électronique sur laurent.leblond@ca-baiedesomme.fr

Ramassage de la ferraille et des encombrants

La CABS assure ce service pour le 2ème semestre 2024

ATTENTION AUX REFUS DE RAMASSAGE

collectedechets@ca-baiedesomme.fr



STÉ
BERTRAND
FLAMENT
MOBIL-HOME 06 80 58 03 51

**ACHAT VENTE DE MOBIL-HOMES
NEUFS & OCCASIONS**

Boutique en ligne - Pièces détachées - SAV

EXPO PERMANENTE OUVERT 7j/7

www.stebertrandflament.fr



Gedimat
Millancourt et Nicolas

5 rue du 8 mai 1945
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
03 22 20 27 77 gedimat.fr

**MATÉRIAUX - COUVERTURE - BRICOLAGE - EXTÉRIEUR
ISOLATION - MENUISERIE - CARRELAGE - SANITAIRE**

Vie associative

UNC

Les activités de l'UNC pour l'année 2024 ont commencé par l'Assemblée générale, le 3 février en présence de madame Blandine BENARBIA, première adjointe.

Comme chaque année, nous nous sommes tous retrouvés pour un repas amical.

La soirée choucroute du 6 avril, animée par Guillaume PRUVOST a été un succès, avec toujours une très bonne ambiance et nous vous proposons de nous retrouver le samedi 19 avril 2025 pour notre prochaine soirée.

Participation à toutes les cérémonies officielles et en particulier à la très belle Fête de la Libération, ce 1er septembre.

Enfin, le dimanche 8 septembre a eu lieu le Congrès d'Arrondissement à Ault (photo ci-contre).



Gérard WILLIAMSON, Président de l'UNC

Harmonie municipale de Saint-Blimont

La saison 2024 a débuté en janvier pour les musiciens de Saint-Blimont par notre participation à la Nuit du Conservatoire d'Abbeville, dans le cadre de notre partenariat, permettant de découvrir les locaux cet établissement et de partager notre travail auprès de nos collègues abbevillois.

Le concert des « Harmonies en harmonie » du 27 avril, finalisant un projet commencé en février 2023, nous a réuni avec les harmonies de Ault-Woignarue, Gamaches, Vauchelles-les-Quesnoy et Flixecourt. C'est dans la salle de spectacle de l'Entrepôt des sels de Saint-Valery que 80 musiciens ont interprété un programme varié et de qualité, monté conjointement et partagé entre les différents directeurs.



L'Harmonie municipale a animé tout au long du printemps et de l'été les festivités locales et des villages voisins comme les fêtes d'Offeu, Sallenelles, Nibas, Saucourt et Elincourt, la Fête de la Musique avec l'orchestre des élèves de l'Atelier musical ou encore notre traditionnel concert à Estréboeuf, le Festyvette et la soirée du 13 juillet. Enfin, les musiciens ont participé comme l'ensemble des associations à la Fête de la Libération ce 1er septembre, en animant le défilé et interprétant les sonneries et hymnes de la cérémonie du matin.

David CARU, Président de l'Harmonie municipale



Association des Parents d'Élèves de St Blimont (APESB)

Chers habitants de Saint-Blimont,

Nous sommes ravis de vous annoncer la création de l'APESB ('Association des Parents d'Élèves de Saint-Blimont), qui vient tout juste de voir le jour (Juin 2024) ! Cette association a été fondée dans le but de renforcer les liens entre les parents, les enseignants et l'ensemble de la communauté scolaire de notre village.

L'APESB se veut un espace de dialogue et de collaboration, où les parents pourront s'impliquer activement dans la vie extra scolaire de leurs enfants.

Nos missions principales sont :

- *Organiser des événements extra-scolaires pour soutenir les projets éducatifs (kermesses, ventes de gâteaux, sorties pédagogiques, etc.).
- *Favoriser les échanges et la solidarité entre les familles et les enseignants afin de créer une ambiance conviviale et collaborative au sein de l'école.
- *Soutenir les projets pédagogiques en finançant des initiatives et du matériel utile pour le bien-être des enfants et la qualité de leur apprentissage.

L'APESB est ouverte à tous les parents qui ont un ou plusieurs enfants scolarisés à Saint-Blimont.

Pour adhérer, nous demandons une cotisation de 2 euros.

Chaque contribution (d'un particulier ou d'un professionnel), qu'elle soit ponctuelle ou régulière, est précieuse pour faire de cette association un acteur dynamique et positif au sein de notre communauté.

Nous remercions d'ores et déjà toutes celles et ceux qui ont montré leur intérêt pour l'association.

Nous comptons sur votre participation et vos idées pour faire grandir l'APESB.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou pour rejoindre notre équipe !

Contact : 06-68-75-95-25 ou ape.saint.blimont@gmail.com

Voici les membre du bureau :

Président : DEPOILLY Grégory - Vice-président : LELONG Terry

Secrétaire : TERNISIEN Sophie - Secrétaire adjointe : HORNOY Laetitia

Trésorière : DUCROCQ Laura - Trésorière adjointe : CHEVALIER-RIQUIER Florin

Membres du bureau : LCONTE Aude - BOUTRY Sarah - MABILLE Marine



ARAC

Comme chaque année, l'ARAC Saint Blimont a tenu son assemblée générale le 10 Février en la salle Francis Dupont. Ce jour-là, la section locale fêtait ses 40 ans. Au mois d'avril, c'est le loto qui s'est déroulé dans la même salle. Mais le moment fort de cette année 2024 a été le traditionnel cochon grillé du 20 Juillet qui s'est déroulé au stade municipal et qui a remporté un vif succès. Pour toutes personnes qui le désirent, vous pouvez suivre toutes nos manifestations sur les réseaux sociaux, nous possédons une page facebook : « ARAC DE LA SOMME ». Nous vous invitons à aller la visiter pour vous rendre compte par vous-même de la vie associative de notre section de l'ARAC.

Blandine BENARBIA, Présidente de l'ARAC Saint-Blimont



Vie associative

Club des Aînés de Saint-Blimont

Le 20 janvier, le club a repris son traditionnel loto avec la galette des rois pour les adhérents qui ont été ravis d'y participer.

L'assemblée générale a eu lieu le 17 février ; nous étions une cinquantaine à y participer et à déguster le repas préparé par monsieur HENOCQUE avec la participation de monsieur le Maire qui nous a félicité pour la bonne gestion et nos activités.

Nous avons innové cette année, en organisant un thé dansant avec Arnaud GUI-MARD comme animateur, le 21 avril. Satisfaits de la réussite de cet après-midi, nous souhaitons le renouveler en 2025.

La brocante d'Offeu, le 12 mai, a été également une réussite grâce au beau temps, la prestation de l'Harmonie municipale, la marche et le cyclo de l'AAE le matin, la buvette et la restauration. Merci à tous les bénévoles.

Enfin, le 1er septembre, nous nous sommes investis avec les autres associations aux 80 ans de la Libération de Saint-Blimont. Cette journée a été une réussite et très appréciée par tous.

Le repas du club avec les adhérents a lieu le 19 octobre et autre innovation cette année, nous avons prévu une sortie cabaret à Nesle le 21 novembre prochain.



Roseline DUCHESNE, Présidente du Club des Aînés

Ets
René PETIT
COUVERTURE - ZINGUERIE - BARDAGE - ÉTANCHÉITÉ

www.couverturerenepetit.fr

18 rue du 8 mai 1945 - 80960 Saint-Blimont
☎ 03 22 30 00 22 ✉ contact@etsrenepetit.fr

SAUZET Richard

PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ - RAMONAGE
INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

Sanitaire - Aménagement de salle de bain
Chaudière gaz & fioul - Pompe à chaleur
Climatisation

13 rue du moulin
80960 SAINT-BLIMONT
ei.sauzetrichard@gmail.com

☎ 06.51.61.13.95

DBS Immobilier

TRANSACTION
LOCATION

Antoine DUBOIS

03 65 17 47 17 / 06 09 34 10 93
a.dubois@dbsimmobilier.fr

10 Rue du Maréchal Foch 80130 Friville-Escarbotin
28 Gd Rue François Mitterrand 76340 Blangy-sur-Bresle

Collectif ST BLIMONT

Les bénévoles du Collectif vous accueillent librement et mettent leurs compétences à votre service :

- réparer ou vous aider à réparer votre vélo,
- vous aider dans votre pratique de l'informatique ou vous assister pour régler un problème d'utilisation de l'ordinateur,
- participer à des jeux de société,
- apprendre le tricot ou la broderie,
- obtenir des pièces issues de l'impression 3D.



adresse pour contacter le collectif : collectif-saint-blimont@gmx.fr
site du collectif : <https://ferme.yeswiki.net/collectifSB>

Vous pourrez retrouver le « café du bricoleux » le premier jeudi du mois, de 16h à 19h à la salle du camping (jusqu'à la fin des travaux de la salle de réunion)

D'autre part, le collectif sollicite toutes les personnes ayant des compétences dans un domaine à nous contacter ou à nous rejoindre.

A partir du mercredi 25 septembre et tous les mercredis matins...
Pas de réservation, rendez-vous à 9h sur la place de Saint-Blimont

Les sorties gratuites «**découverte des champignons**» reprennent.

Alain DIRUIT, guide mycologique officiel, se propose de vous guider dans la reconnaissance des champignons.



Victor Moncond'huy

Vidange toutes Fosses

06 11 64 58 06
03 22 60 52 16

22, rue du Fond du Val - 80230 PENDÉ



MEPRO SAS
12 avenue du Parc,
80130 Friville-Escarbotin
Tél 03 22 30 67 67

Intermarché

chauss expo

NEWCO

Kryso

Bienvenue dans votre centre commerçant

PRESSE - FÉLINE
EVOLUTIFF - SOBOUTIK



*Souvenirs de la
Fête de la Libération
1er septembre 2024*

